

VILLE DE BERESFORD
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2016

VILLE DE BERESFORD
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tel.: (506) 548-1984
Télééc. / Fax: (506) 548-0904

epbath@epbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél. / Tel.: (506) 727-2010
Télééc. / Fax: (506) 727-2088

eppeninsule@epbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Beresford,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Beresford, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Ville de Beresford au 31 décembre 2016, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 31 mars 2017

VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
AU 31 DÉCEMBRE 2016

	Budget Non-audité (note 22)	2016 Actuel	2015 Actuel
REVENUS			
Mandat d'impôts fonciers	4 184 244 \$	4 184 244 \$	4 080 415 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	72 031	72 031	72 031
Vente de services	64 300	60 483	64 401
Subvention sans condition	784 971	784 971	780 959
Autres transferts gouvernementaux	1 500	1 979 913	99 762
Frais et usagers - Eau et égouts	1 377 174	1 387 591	1 365 272
Intérêts	13 200	17 845	23 639
Autres revenus de provenance interne	34 455	55 472	66 387
	6 531 875	8 542 550	6 552 866
DÉPENSES			
Services d'administration générale	855 860	827 974	859 726
Services de protection	1 220 680	1 216 807	1 211 703
Services des transports	1 293 193	1 362 357	1 288 262
Services d'hygiène	212 028	202 287	197 587
Services de développement économique	137 195	133 639	118 638
Services récréatifs et culturels	636 960	595 401	608 654
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	1 675 013	1 688 097	1 769 396
	6 030 929	6 026 562	6 053 966
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (note 19)	500 946 \$	2 515 988	498 900
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		11 837 739	11 338 839
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		14 353 727	\$11 837 739 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	599 339 \$	246 211 \$
Débiteurs :		
- Général	149 381	150 671
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	141 615	50 893
- Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	1 266 710	-
Investissements (note 6)	479 016	709 354
	2 636 061	1 157 129
PASSIFS		
Emprunt à demande (note 7)	394 000	-
Créditeurs et charges à payer	611 577	204 926
Revenus différés (note 8)	71 800	83 800
Dette à long terme (note 9)	4 261 587	3 197 000
Passif pour congés de maladie cumulés et allocation de retraite (note 10)	129 995	118 449
Avantages postérieurs à l'emploi à payer (note 11)	236 000	266 800
	5 704 959	3 870 975
DETTE NETTE	(3 068 898)	(2 713 846)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 17)	34 441 722	30 716 295
Amortissement cumulé	(17 043 469)	(16 194 049)
	17 398 253	14 522 246
Frais payés d'avance	24 372	29 339
	17 422 625	14 551 585
EXCÉDENT ACCUMULÉ	14 353 727 \$	11 837 739 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire :

Administrateur :

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
Excédent pour l'année	2 515 988 \$	498 900 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 725 427)	(752 266)
Amortissement des immobilisations corporelles	849 420	823 934
	(360 019)	570 568
Acquisition de frais payés d'avance	(24 372)	(29 339)
Utilisation des frais payés d'avance	29 339	34 292
	4 967	4 953
(Augmentation) Diminution de la dette nette	(355 052)	575 521
Dette nette au début de l'exercice	(2 713 846)	(3 289 367)
Dette nette à la fin de l'exercice	(3 068 898) \$	(2 713 846) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
AU 31 DÉCEMBRE 2016

7

	2016	2015
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	2 515 988 \$	498 900 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	849 420	823 934
Débiteur - Général	1 289	55 244
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(90 723)	(3 449)
Débiteur - Province du Nouveau-Brunswick	(1 266 710)	-
Créditeurs et frais courus	406 652	(131 305)
Revenus différés	(12 000)	(18 200)
Congé de maladie courus	11 546	42 208
Avantages postérieurs à l'emploi payables	(30 800)	(33 400)
Acquisition de frais payés d'avance	4 967	4 953
	2 389 629	1 238 885
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 725 427)	(752 266)
	(3 725 427)	(752 266)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à demande	394 000	-
Dette à long terme	1 649 587	-
Remboursement de la dette à long terme	(585 000)	(678 000)
	1 458 587	(678 000)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Investissements	230 339	48 103
	230 339	48 103
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	353 128	(143 278)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	246 211	389 489
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	599 339 \$	246 211 \$

La trésorerie et équivalents de trésorerie est constituée de l'encaisse.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Municipalité a été incorporée comme village par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick en 1967 et a accédé au statut de Ville le 1er juillet 1984 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la Municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 21 décembre 2015 et par le Ministre des gouvernements locaux le 17 janvier 2016.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de crédateurs et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	40 années
Véhicules	3-5 années
Machinerie et équipement	5-15 années
Équipement lourd	10-15 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	3-5 années
Meubles	3-5 années
Revêtement de route	5-15 années
Éclairage et feux de circulation	10-15 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	15-100 années

Les acquisitions d'immobilisations ne sont pas amorties durant l'année au cours de laquelle l'acquisition a eu lieu.

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arènes, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systemes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 9.

3. ENCAISSE

	2016	2015
Encaisse - non affectée	599 339 \$	246 211 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2016	2015
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	141 615 \$	50 893 \$

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	2016	2015
Ministère des transports	804 362 \$	-
Fonds des petites collectivités Canada - Nouveau-Brunswick	309 214	-
Taxes sur essence	153 134	-
	1 266 710 \$	- \$

6. INVESTISSEMENTS

Les investissements sont composés d'épargne à terme et d'épargnes à rendement progressif assortis de taux d'intérêt variable.

7. EMPRUNTS À DEMANDE

La Municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 825 000 \$, au taux préférentiel de 2,70 %, dont 431 000 \$ est inutilisée au 31 décembre 2016.

La Municipalité dispose d'une seconde marge de crédit autorisée de 206 000 \$, au taux préférentiel de 2,70 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2016.

8. REVENUS DIFFÉRÉS

	2016	2015
Revenus - Façades Rue Jacques Cartier	71 800 \$	83 800 \$

9. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Série de 4,30 % à 4,45 %, échéant en 2016, D.C. AV-18.	-	84 000 \$
Série de 4,45 % à 4,85 %, échéant en 2017, D.C. AX-16.	73 000	143 000
Série de 2,10 % à 4,95 %, échéant en 2018, D.C. AZ-14.	164 000	240 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-16.	235 000	307 000
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020, D.C. BD-12.	216 000	266 000
	688 000	1 040 000

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

9. DETTE À LONG TERME (SUITE)

	2016	2015
Solde reporté	688 000	1 040 000
Série de 1,35 % à 2,20 %, échéant en 2016, D.C. BF-12.	-	10 000
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022, D.C. BH-17.	56 000	65 000
Série de 1,25 % à 3,70 %, échéant en 2023, D.C. BJ-12.	307 000	347 000
Série de 1,20 % à 3,10 %, échéant en 2024, D.C. BL-13	448 000	499 000
Série de 4,25 % à 4,70 %, échéant en 2016, D.C. AU-02.	-	9 000
Série de 3,30 % à 4,85 %, échéant en 2018, D.C. AY-09.	12 000	18 000
Série de 2,10 % à 4,795 %, échéant en 2018, DC AZ-15.	26 000	38 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-17.	168 000	220 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2032, D.C. BH-18.	907 000	951 000
Banque Nationale		
Prêt à demande, portant intérêts au taux de 2,70 %, échéant en décembre 2017.	1 649 587	-
	4 261 587	\$ 3 197 000

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2017	499 000 \$
2018	439 000 \$
2019	347 000 \$
2020	214 000 \$
2021	161 000 \$

10. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour tous les employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 1 600 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

11. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

Obligation découlant du régime de retraite

Régime de retraite à prestations déterminées

La Municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La Ville de Beresford fournit un plan de pension aux employés qui est un plan multi-employeur qui est administré par un conseil sous les provisions de l'acte municipale du Nouveau-Brunswick, les pensions sont basées sur la durée de service et la moyenne des salaires. La moyenne d'âge des 16 employés actifs couverts par le régime est de 49,7 ans. Actuellement, le régime profite à 15 employés.

Les employés font des contributions égales à 7,6 % de leur salaire et la Municipalité contribue 7,6 %. Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 81 400 \$. L'actif du fond de pension est investi dans des investissements sur la bourse.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de répartition des prestations. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2014 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 1 824 600 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Municipalité.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

le taux d'inflation attendu est de 2,25 %;

le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,85 %;

le taux de rendement attendu est de 5,85 %;

l'âge de la retraite est de 55 ans ; et

la moyenne estimée du nombre d'années de service restantes est de 14,0 années.

Les contributions combinées des employeurs et des employés cette année étaient de 104 200 \$.

Les actuaires de la Municipalité ont fait une extrapolation de l'évaluation au 31 décembre 2014 afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2016. Les actifs du fonds sont évalués à la valeur du marché.

Valeur du marché de l'actif du régime	1 823 700 \$
Obligation au titre des prestations constituées	(2 059 700)
Déficit du régime de retraite	(236 000) \$

Le passif au titre du régime de retraite établi par calcul actuariel au 31 décembre 2016 est de 236 000 \$ (268 000 \$ en 2015).

12. ÉVENTUALITÉS

La Ville a garanti, en partie, le prêt de la Commission des Services régionaux Chaleur, anciennement la commission des déchets solides Népisiguit-Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités. Le montant garanti par la Ville est de 509 335 \$.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

13. ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2021 pour l'entretien et le déblaiement de la neige et l'enlèvement des ordures ménagères. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 1 752 063 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2017	472 396 \$
2018	349 000 \$
2019	349 000 \$
2020	349 000 \$
2021	232 667 \$

14. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La Municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 16-0004	1 100 000 \$	Financement temporaire
D.C. No. 16-0006	306 268	Financement temporaire

Capital Eau et égouts:

D.C. No. 16-0004	270 000	Financement temporaire
------------------	---------	------------------------

1 676 268 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2016, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

15. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2016	2015
2016 Déficit	(5 404) \$	- \$
2015 Déficit	(83 085)	(83 085)
2014 Déficit	-	(1 608)
	(88 489) \$	(84 693) \$

16. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments et améliorations locatives	Machinerie et équipements	Routes et rues	Eau et égouts	Total 2016	Total 2015
Coût:							
Solde d'ouverture	82 084 \$	3 487 197 \$	4 179 429 \$	16 168 232 \$	6 799 353 \$	30 716 295 \$	29 964 029 \$
Ajouts : Additions	-	1 324 319	137 084	1 811 788	452 236	3 725 427	752 266
Solde de fermeture	82 084	4 811 516	4 316 513	17 980 020	7 251 589	34 441 722	30 716 295
Amortissement accumulé :							
Solde d'ouverture	-	2 511 337	2 542 768	8 077 172	3 062 772	16 194 049	15 370 115
Ajouts : Amortissement	-	85 545	142 723	468 405	152 747	849 420	823 934
Solde de fermeture	-	2 596 882	2 685 491	8 545 577	3 215 519	17 043 469	16 194 049
Valeur nette des immobilisations corporelles	82 084 \$	2 214 634 \$	1 631 022 \$	9 434 443 \$	4 036 070 \$	17 398 253 \$	14 522 246 \$
Composé de :							
Fonds général	82 084 \$	2 214 634 \$	1 631 022 \$	9 434 443 \$	-	13 362 183 \$	10 785 665 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	4 036 070	4 036 070	3 736 581
	82 084 \$	2 214 634 \$	1 631 022 \$	9 434 443 \$	4 036 070 \$	17 398 253 \$	14 522 246 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale		Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs & culturels	Eau & égouts	2016 Consolidés	2015 Consolidés
REVENUS										
Mandat d'impôts fonciers	798 541 \$	1 173 553 \$		1 313 929 \$	195 096 \$	128 889 \$	574 236 \$	- \$	4 184 244 \$	4 080 415 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	-		72 031	-	-	-	-	72 031	72 031
Vente de services, amendes et autres frais	-	-		5 310	-	-	55 173	-	60 483	64 401
Subvention sans condition	149 808	220 160		246 495	36 600	24 180	107 728	-	784 971	780 959
Autres transferts gouvernementaux	1 670 699	-		-	-	-	-	309 214	1 979 913	99 762
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-		-	-	-	-	1 387 591	1 387 591	1 365 272
Intérêts	8 203	-		-	-	-	-	9 642	17 845	23 639
Autres	-	5 105		-	-	36 902	-	13 465	55 472	66 387
	2 627 251	1 398 818		1 637 765	231 696	189 971	737 137	1 719 912	8 542 550	6 552 866
DÉPENSES										
Salaires et bénéfices	367 351	-		248 025	-	-	231 234	194 179	1 040 789	957 671
Biens et services	296 005	1 174 738		609 395	202 287	132 271	271 610	1 222 139	3 908 445	3 997 866
Amortissement	55 742	42 069		504 937	-	1 368	92 557	152 747	849 420	823 934
Intérêts	69 891	-		-	-	-	-	43 798	113 689	136 596
Autres	38 985	-		-	-	-	-	75 234	114 219	137 899
	827 974	1 216 807		1 362 357	202 287	133 639	595 401	1 688 097	6 026 562	6 053 966
Excédent pour l'année	1 799 277 \$	182 011 \$		275 408 \$	29 409 \$	56 332 \$	141 736 \$	31 815 \$	2 515 988 \$	498 900 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
Excédent (déficit) pour l'année 2016	1 513 576 \$	968 232 \$	(125 796) \$	155 315 \$	- \$	2 366 \$	- \$	2 295 \$	2 515 988 \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière année	14 963	-	(1 608)	-	-	-	-	-	13 355
Transferts entre fonds									
Du fonds de réserve de capital au fonds de capital général	-	200 000	-	-	-	(200 000)	-	-	-
Du fonds de réserve de capital eau et égouts au fonds de fonctionnement eau et égouts	-	40 000	-	-	-	-	(40 000)	-	-
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts	-	-	(5 000)	-	-	-	-	5 000	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(462 000)	462 000	(123 000)	123 000	-	-	-	-	-
Dépenses en capital	(773 721)	773 721	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'amortissement	-	696 673	-	152 747	-	-	-	-	849 420
Changement du montant enregistré sous CSP du régime de retraite à prestation définie	(30 800)	-	-	-	-	-	-	-	(30 800)
Transfert du coût de l'eau	(250 000)	-	250 000	-	-	-	-	-	-
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2016	(1 501 558)	2 172 394	120 392	275 747	-	(200 000)	-	(35 000)	831 975
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2016	12 018 \$	3 140 626 \$	(5 404) \$	431 062 \$	- \$	(197 634) \$	- \$	(32 705) \$	3 347 963 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2015 Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
ACTIFS					
Investissements	-	\$ 231 072 \$	-	\$ 247 944 \$	479 016 \$
Excédent accumulé	-	\$ 231 072 \$	-	\$ 247 944 \$	479 016 \$
REVENUS					
Transferts du fonds de fonctionnement	-	\$ -	-	\$ 5 000 \$	5 000 \$
Intérêts	-	2 366	-	2 310	4 676
	-	2 366	-	7 310	9 676
DÉPENSES					
Transfert aux fonds de capital	-	200 000	-	40 000	240 000
Frais bancaires	-	-	-	15	15
	-	200 000	-	40 015	240 015
Déficit pour l'année	-	\$ (197 634) \$	-	\$ (32 705) \$	(230 339) \$
					709 354 \$
					709 354 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolutions du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Edgar Aubé, appuyé par la conseillère Brigitte Couturier que 200 000 \$ sera transféré du fonds de réserve capital au fonds de capital général pour les coûts associés au projet de la rue Principale.

Proposé par le conseiller Bruno Poirier, appuyé par la conseillère Anne Bard-Lavigne que 40 000 \$ sera transféré du fonds de réserve capital eau et égouts au fonds de capital général pour les coûts associés au projet de la rue Principale.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à la réunion du Conseil du 13 juin 2016.



Marc-André Godin
Trésorier,
Ville de Beresford

13 Juin 2017

Date

Secau municipal

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	297 300 \$	- \$	- \$
Montants financés dans les années antérieures	59 640	-	-

Solde à être financé dans les années futures **237 660 \$ - \$ - \$**

**VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

22. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement					Autres (expliquer)	Élimination	Total
	Général	Eau et égouts	Amortissement Immobilisations					
REVENUS								
Mandat d'impôts fonciers	4 184 244 \$	-	\$	-	\$	-	4 184 244 \$	
Prestations de services à d'autres gouvernements	72 031	-	-	-	-	-	72 031	
Vente de services, amendes et autres frais	64 300	-	-	-	-	-	64 300	
Subvention sans condition	784 971	-	-	-	-	-	784 971	
Autres transferts gouvernementaux	1 500	-	-	-	-	-	1 500	
Autres revenus de provenance interne	20 955	263 500	-	-	(250 000)	-	34 455	
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	1 377 174	-	-	-	-	1 377 174	
Intérêts	2 000	11 200	-	-	-	-	13 200	
Excédent d'avant dernière année	14 963	-	-	-	(14 963)	-	-	
	5 144 964	1 651 874	-	-	(264 963)	-	6 531 875	
DÉPENSES								
Services d'administration générale	732 325	-	55 742	-	-	-	788 067	
Services de protection	1 428 611	-	42 069	-	(250 000)	-	1 220 680	
Services de transports	788 256	-	504 937	-	-	-	1 293 193	
Services d'hygiène	212 028	-	-	-	-	-	212 028	
Services de développement économique	135 827	-	1 368	-	-	-	137 195	
Services récréatifs et culturels	544 403	-	92 557	-	-	-	636 960	
Frais de service de la dette:								
Remboursement de la dette à long terme	462 000	123 000	-	-	(585 000)	-	-	
Intérêts	67 793	42 669	-	-	-	-	110 462	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts	-	5 000	-	-	(5 000)	-	-	
Dépenses en capital	773 721	-	-	-	(773 721)	-	-	
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	1 481 205	152 747	-	(1 608)	-	1 632 344	
	5 144 964	1 651 874	849 420	-	(1 615 329)	-	6 030 929	
Excédent (déficit)	-	\$	-	\$	(849 420)	\$	1 350 366 \$	
							500 946 \$	

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget	2016	2015
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Chemins et rues	66 315 \$	66 315 \$	66 315 \$
Traçage des voies de circulation	5 716	5 716	5 716
	72 031 \$	72 031 \$	72 031 \$
VENTE DE SERVICES			
Services récréationnels - aréna	63 300 \$	55 173 \$	61 635 \$
Transports routiers	1 000	5 310	2 766
	64 300 \$	60 483 \$	64 401 \$
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
Amendes	5 005 \$	5 055 \$	19 856 \$
Rezonnage	250	50	350
Autres revenus	29 200	50 367	46 181
	34 455 \$	55 472 \$	66 387 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2016	2015
DÉPENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	23 100 \$	18 797 \$	17 491 \$
Conseillers	47 250	58 015	38 289
	70 350	76 812	55 780
Administration			
Gérance	342 593	281 495	304 933
Immeuble à bureaux	95 819	99 536	104 750
Amortissement	55 742	55 742	55 741
Honoraires professionnels légaux	2 500	1 743	9 354
Autres	136 818	139 144	118 489
	633 472	577 660	593 267
Gestion des finances			
Vérification externe	4 140	4 137	4 111
Autres services d'administration			
Assurances responsabilité	8 566	8 430	8 302
Frais divers	17 500	18 525	14 624
Évaluation foncière	52 039	52 059	50 737
	78 105	79 014	73 663
Services financiers			
Frais bancaires et intérêts	2 000	8 914	1 628
Intérêts sur la dette à long terme	67 793	69 891	89 069
Congés de maladie et allocation de retraite	-	11 546	42 208
	69 793	90 351	132 905
	855 860 \$	827 974 \$	859 726 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2016	2015
SERVICES DE PROTECTION			
Service de police			
Service de lutte contre la criminalité	1 017 880 \$	1 017 880 \$	1 027 223 \$
Protection contre les incendies			
Brigade de pompier	70 066	70 053	66 156
Avertisseurs d'incendie	15 750	12 864	13 477
Matériel de lutte contre les incendies	25 857	26 423	25 850
Formation	15 000	14 417	3 245
Enquêtes et prévention - incendie	1 200	1 204	1 032
Amortissement	42 069	42 069	42 069
	169 942	167 030	151 829
Protection et destruction des animaux	32 858	31 897	32 651
	1 220 680 \$	1 216 807 \$	1 211 703 \$
SERVICES DES TRANSPORTS			
Service de transport en commun			
Administration	229 587 \$	251 895 \$	230 496 \$
Matériel général	41 907	43 523	49 467
Ateliers	24 676	23 155	24 931
Amortissement	504 937	504 937	481 695
	801 107	823 510	786 589
Chemins et routes			
Entretien d'été	34 000	64 259	51 365
Fossés de drainage	12 500	11 975	13 274
Égouts pluviaux	24 000	36 552	34 073
Entretien d'hiver	282 811	296 518	278 491
	353 311	409 304	377 203
Éclairage des rues	87 000	85 718	86 031
Services relatifs à la circulation			
Plaques des noms de rues	2 500	3 571	2 322
Traçage des voies de circulation	15 475	15 458	13 850
Passage pour piétons	16 800	17 128	15 503
Signaux de circulation	17 000	7 668	6 764
	51 775	43 825	38 439
	1 293 193 \$	1 362 357 \$	1 288 262 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2016	2015
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	113 000 \$	112 422 \$	112 944 \$
Dépotoirs	99 028	89 865	84 643
	212 028 \$	202 287 \$	197 587 \$
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Commission d'urbanisme	89 277 \$	93 914 \$	80 244 \$
Commission industrielle	10 450	22 833	10 398
Tourisme	15 100	9 765	9 413
Embellissement	21 000	5 321	18 583
Dépenses - Marché des Fermiers	-	438	-
Amortissement	1 368	1 368	-
	137 195 \$	133 639 \$	118 638 \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Centre communautaire	14 516 \$	5 167 \$	13 425 \$
Patinoire et aréna	212 548	202 761	223 850
Parcs et terrains de jeux	210 368	185 450	190 160
Bibliothèque	8 077	8 175	32 748
Autres services de loisirs (net des subventions salariales - 19 407 \$)	98 894	101 291	56 574
Amortissement	92 557	92 557	91 897
	636 960 \$	595 401 \$	608 654 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

23 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2016	2015
APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Approvisionnement en eau			
Administration	118 231 \$	118 891 \$	81 612 \$
Conduite et distribution	94 470	147 633	163 673
Facturation et perception	10 607	10 059	10 561
Achat d'eau	850 850	816 608	867 668
Amortissement	152 747	152 747	152 532
	1 226 905	1 245 938	1 276 046
Raccordement et évacuation			
Administration	118 231	118 891	81 612
Système de raccordement	37 000	30 384	73 834
Station de lavage	65 889	56 045	88 166
Épuration et évacuation	182 894	191 079	201 606
	404 014	396 399	445 218
Services financiers pour service d'eau			
Frais bancaires et intérêts	725	300	300
Intérêts sur la dette à long terme	13 770	14 324	16 212
	14 495	14 624	16 512
Services financiers pour service d'égout			
Frais bancaires et intérêts	700	1 662	304
Intérêts sur la dette à long terme	28 899	29 474	31 316
	29 599	31 136	31 620
	1 675 013 \$	1 688 097 \$	1 769 396 \$